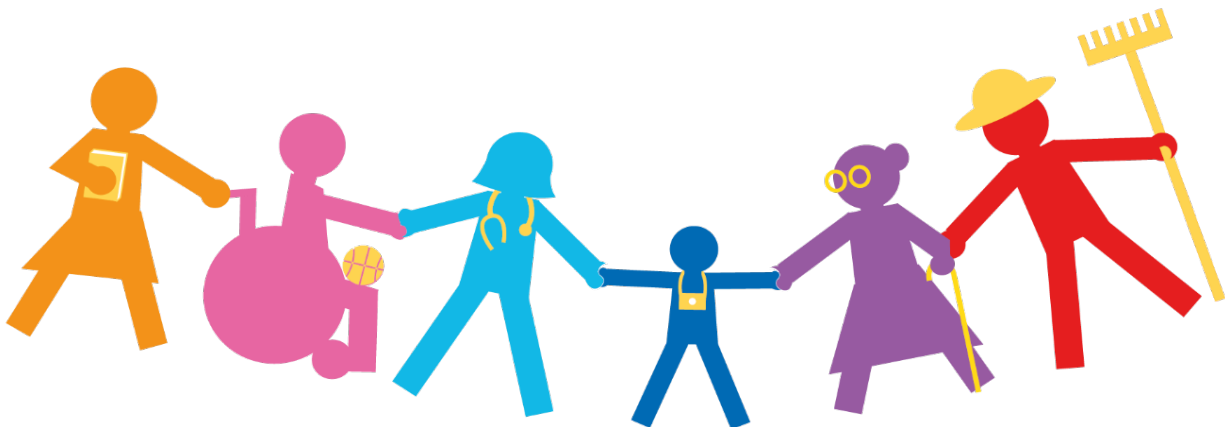




RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« IME EXTERNAT – IME INTERNAT »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	1244, Route de Lostanges 81710 NAVES 05/63/72/68/00 choix n°2 ime.sessad@apajh81.org
Type de structure	Institut Médico Educatif
Capacité et modalités d'accueil	44 places semi-internat 4 places internat <i>23 places pour les personnes porteuses de TSA</i> <i>25 places pour les personnes présentant un TDI</i>
Numéro FINESS	Externat 81 000 397 0 Internat 81 001 266 6
Date de création	Externat : 1994 Internat : novembre 2020
Dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 01/11/2020 Transformation en 4 places Internat Suppression de la place temporaire
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

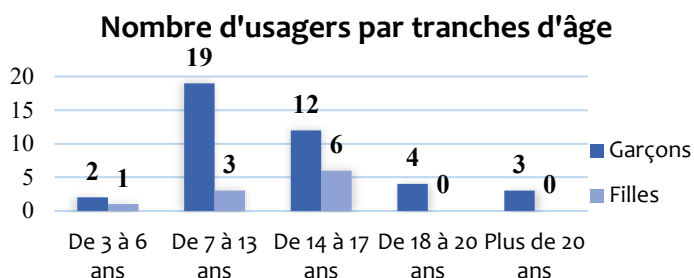
Suivi de l'activité :

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	50 personnes
Nombre d'admissions en cours d'année	3 admissions
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	4 sorties en lien avec un projet d'orientation vers le secteur adulte
Nombre de personnes en liste d'attente	26 personnes
Stages/ conventions (entrants et sortants)	2 conventions de stage
Nombre de journées théoriques prévues	9696 journées
Nombre de journées réalisées en 2024	9706 journées
Taux d'occupation	100,75 %

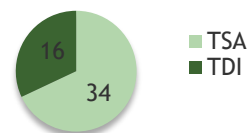
🌸 Analyse de l'activité :

L'IME accueille 50 personnes pour un taux d'occupation légèrement supérieur à 100%. Celui-ci s'explique par le fait que l'établissement accueille en file active des personnes, permettant ainsi de répondre à des besoins repérés.

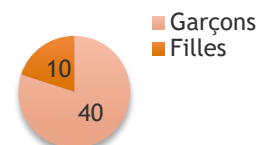
🌸 Profil des personnes accompagnées



Types de handicap



Genre



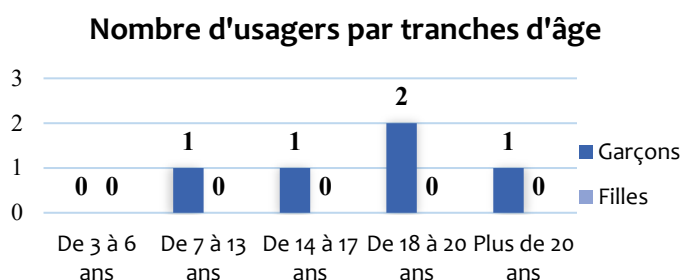
🌸 Suivi de l'activité : INTERNAT

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	4 personnes
3 Places « pérennes »	3 personnes
1 Place « répit »	2 personnes
Nombre de journées théoriques prévues	644
Nombre de journées réalisées en 2024	628
Taux d'occupation	97,5 %

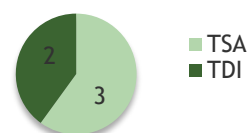
🌸 Analyse de l'activité : INTERNAT

L'Internat accueille au total 5 personnes pour un agrément de 4 places. Cette activité s'explique par le fait d'accompagner 2 personnes sur la place répit. Nous faisons le constat d'une occupation permanente de ce dispositif suite à une demande marquée de la part des aidants familiaux, mais aussi en lien avec l'évolution des publics accompagnés. Des jours d'absence pour maladie expliquent par ailleurs le taux d'activité.

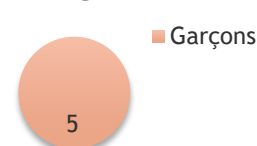
🌸 Profil des personnes accompagnées : INTERNAT



Types de handicap



Genre



Les besoins des personnes accompagnées

L'accompagnement proposé est centré sur **le parcours de la personne** en situation de handicap, qui en est **l'actrice principale**. L'accompagnement des professionnels est centré sur le fait de **favoriser l'expression et le pouvoir d'agir de la personne** accueillie. Le travail s'effectue en **partenariat** avec les acteurs intervenant autour du projet personnalisé de la personne.

Santé somatique et/ou psychique

- ✓ Favoriser et soutenir l'accessibilité aux soins
- ✓ Développement de la construction identitaire
- ✓ Prendre soin de sa santé
- ✓ Besoins spécifiques et spécialisés
- ✓ Soutien dans l'épanouissement psychologique
- ✓ Prendre en compte les besoins sensoriels

Autonomie

- ✓ Développement des compétences dans les domaines de l'autonomie sociale et personnelle
- ✓ Développement des capacités communicationnelles et motrices
- ✓ Développement des habiletés et des interactions sociales
- ✓ Développement de la prise de décision

Participation sociale

- ✓ Développer et soutenir les apprentissages
- ✓ Développer et soutenir la citoyenneté et l'accessibilité universelle
- ✓ Développer l'accès à la mobilité
- ✓ Développer les compétences dans les actes de la vie quotidienne
- ✓ Soutenir le développement de la vie affective
- ✓ Développer la participation à la vie sociale

Les besoins des personnes ont-ils évolué ?

☐ Oui

☒ Non

Les objectifs / prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

☒ Oui

☐ Non

2- L'expression des personnes accompagnées

Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisé co-construits en 2024 / Nombre de personnes accompagnées

100 réunions de co-construction du projet personnalisé ont été réalisées pour 50 personnes accompagnées

Co-construction du Projet Personnalisé :

Le **recueil des attentes et des besoins** de la personne est réalisé sous forme **d'entretien individuel** par le coordinateur de projet et la cheffe de service. **L'équipe pluridisciplinaire** se réunit ensuite afin d'effectuer des **propositions d'accompagnement** en lien avec les attentes et les besoins exprimés par la personne. Ces propositions sont ensuite **transmises à la personne** afin qu'elle en prenne connaissance et qu'elle les entérine. **Le projet personnalisé** finalisé est enfin formalisé dans **un avenant au contrat de séjour**.

L'accompagnement des professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression et l'autodétermination de la personne** accueillie.

La **participation des personnes accompagnées** et/ou de ses représentants légaux est par conséquent **systématiquement recherchée** lors de différents moments de rencontre : **temps d'informations générales, visites à domicile, rencontres familles/professionnels, événements festifs, accès aux soins, co-construction et évaluation du projet personnalisé, café des parents, portes ouvertes, participation au CVS.**

La connaissance que les parents ont de leur enfant et de ses besoins en fait des **experts et des partenaires essentiels** à toute proposition d'accompagnement.

Les instances d'expression

Café des parents	3 séances (janvier / juin / novembre)	✓ Psychomotricité et sensorialité ✓ Parler de la VARS sans tabou ... ✓ TSA, témoignages de parents
Commission repas	2 fois par an	Qualité des repas.
Visites à domicile (VAD)	Selon le projet personnalisé de chacun, environ 2 fois par an	Prise en compte des demandes et des attentes familiales ; Evaluation permanente des compétences des personnes et ajustement des objectifs en termes d'autonomie, de participation sociale et de santé.
Temps conviviaux	1 temps fort pour l'ensemble des familles et des fratries	Journée festive « Fête de l'été » en présence des familles et des fratries.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Création d'un groupe de musique électronique « Les électrons »

et élaboration d'un CD

4 adolescents ont créé leurs musiques électroniques dans un studio d'enregistrement professionnel. Accompagnés par un éducateur et un ingénieur du son, ils ont composé et écrit leurs chansons, avec pour finalité la sortie d'un album intitulé « Les électrons ».

Ils font leur première scène ouverte lors des 40 ans de la MAS Lucie Nouet et sont acclamés par la foule présente.

Ils se produisent lors de plusieurs événements, entraînant avec eux la majorité des participants.



Accueil dans un restaurant inclusif

Un adolescent de 14 ans participe à l'élaboration des repas sous la supervision du chef cuisinier. Passionné par la restauration, cet adolescent gagne en autonomie en suivant consciencieusement toutes les indications qui lui sont données : achat des produits au marché et à la boulangerie, lavage et découpe des denrées, réalisation de recettes, service en salle, tissage de liens avec les clients, etc.

Cet adolescent exprime le souhait de poursuivre cet atelier inclusif en effectuant désormais certaines actions sans aide, et en projetant son avenir au sein de la restauration.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Des échanges et un travail de réflexion partenarial a été engagé avec l'association Agir, Soigner, Eduquer, Insérer (ASEI) conduisant à **l'élaboration d'une convention de partenariat inter-établissements** entre l'APAJH du Tarn et l'ASEI. Celle-ci s'inscrit dans une réponse à des besoins identifiés (prêt de la salle Snoezelen, accès à la Tovertafel, prêt du Kit ABC, co-animation par des professionnels des deux associations d'ateliers familles...).

Cette convention a pour objectif de **favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes accompagnées**, en facilitant notamment la complémentarité des accompagnements et la fluidité des parcours des personnes accompagnées.

Une **convention de partenariat** a été établie entre le Pôle Enfance et le FDV l'Orival afin de permettre aux adolescents et jeunes adultes de **participer à une activité sportive partagée** (football) entre ces 2 établissements.

Cette action a pour objectif de **créer du lien et des moments d'échange** entre les personnes accompagnées dans le secteur enfant et dans le secteur adulte, permettant ainsi **de prendre en compte l'autodétermination** de la personne tout **en soutenant une prise de décision éclairée** sur son parcours de vie.

5- La démarche qualité

La démarche d'évaluation de la qualité

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?

☐ Oui

☒ Non

Date d'envoi du rapport d'évaluation :

La démarche qualité

- **Pilotage de la qualité :**

La démarche qualité, même institutionnelle, est pilotée globalement au sein du pôle enfance. Le Plan d'Amélioration de la Qualité est commun aux différents établissements et services.

A cet effet, le comité de pilotage de la qualité a été recomposé : Directeur Adjoint, 2 chefs de service IME/SESSAD/UEMA/DAR/PCPE, chef du pôle qualité, gestion des risques et processus associatifs (siège social) et référent qualité des établissements.

- **Programme ESMS numérique : Finalisation du projet**

Le logiciel IMAGO DU a été déployé fin 2023.

Pour 2024 :

- Poursuite du paramétrage ;
- Formation de 100 % des salariés ;
- Reprise des données ;
- Accompagnement sur le terrain des salariés ;
- Information des personnes accompagnées et du CVS ;
- **Atteinte des cibles d'usage au 30 Novembre 2024.**

- **Axe 2025 :** simplification de l'organisation documentaire avec Microsoft 365 et Sharepoint.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2024	80 professionnels
Nombre d'heures de formation au total	910 heures
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	1 salariée
Thématiques formations individuelles	- DU Adolescence : psychologie et soins psychiques - TSA et dysphorie de genre
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2024 par des salariés	- Certification Chef de service des ESSMS (espace SENTEIN)
Thématiques formations collectives	- J'apprends à me protéger et à protéger la personne violente - Formation initiale des élus CSE / CSSCT - Signalement de maltraitance - Ateliers informatiques - Sensibilisation « TSA » - PEP 3 - Profil sensoriel DUNN 2 - TDA / TDAH - Programme START - Ludopédagogie - VINELAND 2
Nombre d'heures Formations sécurité	- 140 h : SST initial - 77 h : SST recyclage - 35 h : Habilitation électrique

7- Les finances

LES CHARGES :

a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	441.511,01	430.307,64	4876.77,03	+56.399,39

Analyse :

Malgré l'équilibre des Achats non stockés, le groupe est en dépassement car :

- Economie sur les achats : -820,99€ (Energie) ;
- Dépassement sur Les prestations M.S. : +16.982,77€ (PCPE Intervention Educateur 7k€ ; IME 25k€) ;
- Dépassement sur Les transports des usagers : +15.415,33€ (coût du carburant) ;
- Dépassement des Frais Postaux et Télécom : +6.222,22€ ;
- Dépassement sur les Prestations d'alimentation : +18.871,46€ (coût des matières premières) ;
- Economie sur Les Frais de déplacements : -2.846,90€ ;
- Dépassement la Prestation de nettoyage : +1.122,52€.

b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	1.755.242,39	1.923.092,77	1.791.861,70	-131.231,07

Analyse :

Ce groupe est en économie de 131.231,07€ et doit faire face aux difficultés de recrutement dans notre secteur.

Le dépassement du Poste Personnel à l'extérieur (+187.210,99€) ne couvre pas le manque relatif aux rémunérations et charges sociales de -319.5838,83€.

Le Ségur pour tous a été enregistré sur l'exercice.

c) **Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	516.658,82	397.246,66	493.485,54	+96.238,88

Analyse :

Le groupe 3 des charges est en dépassement de 96.238,88€.

Ce dépassement est essentiellement lié à :

- La Location Immobilière : +5.821,06€ (nouveau service) ;
- L'Entretien et Réparation / Immobilier : + 20.689,58€ ;
- L'Entretien et Réparation / Mobilier : +3.963,23€ ;
- La Maintenance : 18.938,26€ (maintenance informatique +14k€) ;
- Divers : +6.631,46€ (Projet d'étude Suède) ;
- Amortissement : +17.420,89€ ;
- DAP Charges : +25.235,28€ (Provisions Longues Maladies).

TOTAL des CHARGES	2.772.054,27 soit +21.407,20€
--------------------------	-------------------------------

 LES PRODUITS :

d) **Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	2.445.558,80	2.606.416,07	2.606.416,08	0,00

Analyse :

Les produits perçus sont conformes à la dotation globale.

e) **Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	39.074,37	33.900,00	42.435,23	+8.535,23

Analyse :

L'excédent de produits du groupe 2 est lié :

- Autres Produits : +2.019,65€ (Ventilation des heures de délégation du CSE unique sur l'ensemble des établissements) ;
- Remboursements des IJ de Sécurité Sociale : +6.836,89€.

f) Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	229.596,33	110.331,00	119.976,29	+9.645,29

Analyse :

L'excédent du groupe est lié aux Reprises de provisions pour longues maladie et aux reprises de CNR.

Le compte transfert de charges enregistre un remboursement de l'OETH pour du matériel.

TOTAL des PRODUITS	2.768.827,60€ soit + 18.180,53€
---------------------------	---------------------------------

 LA SYNTHESE DU RESULTAT :**g) Le résultat comptable**

RESULTAT
-3.226,67

h) Le passage du résultat comptable au résultat administratif

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	-3.226,67
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-293,11
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	-3.519,78

i) Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	-3.519,78
--	------------------

Le résultat est à affecter à :

- Réserves de compensation des déficits : -3.519,78€.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

Elaboration d'un flyer

Réalisation d'un livret de présentation de l'établissement dans l'optique d'une communication plus large vers l'ensemble des partenaires, en lien avec les accompagnements proposés.

Développement de partenariats

Prendre en compte l'évolution de la population accompagnée au sein de l'établissement et soutenir les projets innovants en développant des partenariats avec des acteurs du territoire.

Comité d'animation

Favoriser l'autodétermination en incluant les personnes accompagnées au comité d'animation afin d'y participer pleinement et d'exprimer leurs envies et leurs attentes.

9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE – COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« IME »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS

❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

RAPPORT D'ACTIVITE 2024
du CVS

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2024

Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

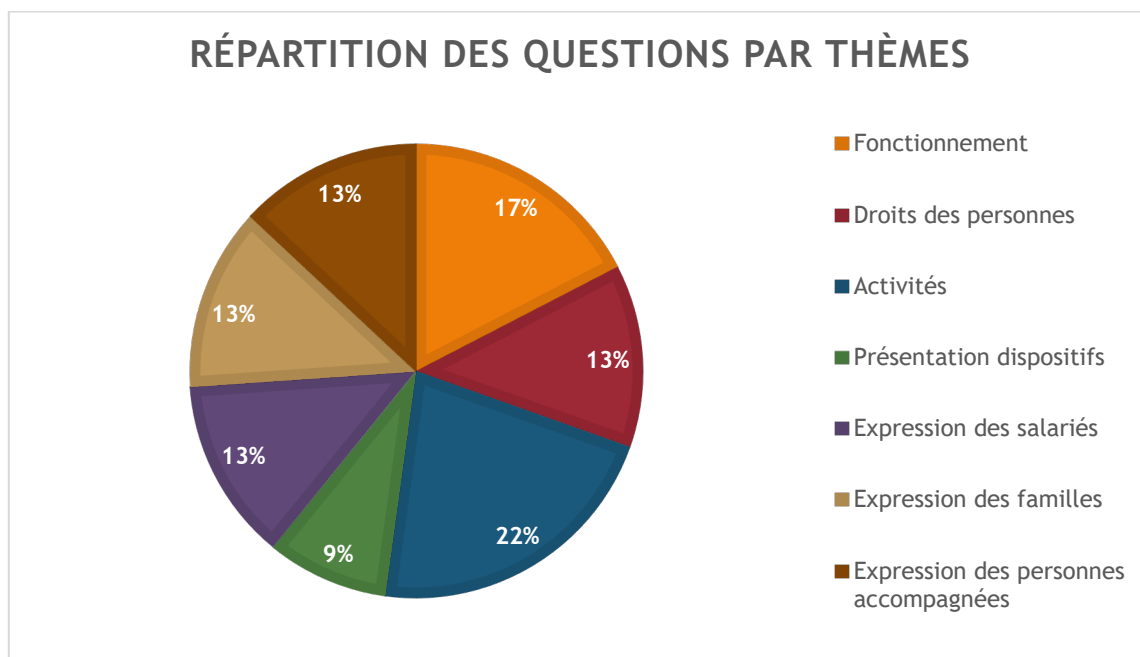
- 27 mars 2024
- 26 juin 2024
- 14 novembre 2024

Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

- Pour les représentants des personnes accompagnées : 100 %
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 100 %
- Pour le représentant de l'association : 100 %
- Pour les représentants des professionnels : 100 %
- L'équipe de direction : 100%

Thématiques abordées lors des questions des représentants



Sollicitation du CVS

Durant cette année :

- Le Conseil de la Vie Sociale a été renouvelé selon les dispositions prévues par le décret du 25 avril 2022 n°2022-688.
- Le Conseil de la Vie Sociale a adopté son règlement intérieur.

Les temps forts de l'année abordés en CVS

- Le CVS s'est réuni 3 fois dans une dynamique très positive, d'échanges et force de propositions.

Les axes forts

- La diversité des sujets abordés :
 - o L'association On est Cap 81 et le sport adapté ;
 - o Point d'actualité sur toutes les unités ;
 - o Les évolutions associatives ;
 - o Présentation du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées ;
 - o Présentation de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation ;
 - o Les rénovations envisagées sur le site de Lostanges ;
 - o La nouvelle prestation repas : *Papilles et Partage* ;
 - o Procédure du projet personnalisé et son évaluation ;
 - o Présentation du calendrier d'ouvertures et de fermetures 2025 ;
 - o Présentation pour avis des séjours découvertes ;
 - o Présentation des vidéos : livrets d'accueil du Pôle Enfance ;
 - o Présentation d'actions de formations sur la thématique vie affective relationnelle et sexuelle ;
 - o Evolution postes enseignants UEI et UEE ;
 - o Suivi des décisions des précédents CVS ;
 - o Retour sur les ateliers / café – parents ;
 - o Des informations diverses.

Les axes de progrès

- Développer le facile à lire et à comprendre ;
- Créer des temps partagés entre les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine

- Développer des propositions d'actions à mener en direction des représentants légaux familles, pour encourager plus d'implication de ces derniers dans des rencontres thématiques, créer du lien entre parents et promouvoir la pair-aidance ;
- Poursuivre la présentation des différents établissements et services de l'APAJH du Tarn ;
- Collaborer à la construction d'outils de communication (lien avec les parents, site internet).

ANNEXE II

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE DE LA QUALITE**

Filtres

Vous visualisez les objectifs

- qui concernent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
- qui sont associés à l'établissement IME Lostange

IME Lostange

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Améliorer l'accès aux soins des personnes accompagnées	• Accompagnement à la santé	• CPOM (CD-ARS) 2022-2026		31/10/2027	1	
ActionsPilotesÉchéancesStatut						
Participer à des programmes sportifs inclusifs ouvert vers l'extérieur				31/12/2023		En cours
Mettre en place une démarche d'accompagnement à VARS en lien avec le CVS				31/12/2024		Non traité
Mettre en place une démarche d'amélioration de l'hygiène corporelle				31/12/2025		Non traité
Mettre en place une démarche d'amélioration de l'hygiène alimentaire				31/12/2025		Non traité
Réaliser l'évaluation des différentes démarches (activités physiques / VARS / Hygiène corporelle / hygiène alimentaire)				31/10/2027		Non traité
Maintenir et développer le partenariat avec la référente parcours complexe du CHIC						Non traité
Déployer le PCPE TSA	• Fonctionnement du service et organisation	• CPOM (CD-ARS) 2022-2026		31/12/2023	1	
ActionsPilotesÉchéancesStatut						
Mettre en place le conventionnement entre la MDPH et l'APAJH du Tam pour son PCPE.				31/12/2023		Non traité
Conventions à mettre en place avec le secteur libéral à partir des situations coordonnées pour les prestations externalisées. Faire du lien avec les PCPE existants sur le territoire national.						Non traité
Créer des outils de communication.				31/12/2023		Non traité
Communiquer au sein du département sur l'existence et les prérogatives du PCPE.						Non traité

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Développer le PCPE pour des accompagnements vers le Nord du département (+ 2 ETP coordinatrices + 0.40 psychologue).						Non traité
Développer les compétences "Expertise Autisme"	Harmonisation des pratiques professionnelles	Projet d'établissement			1	○
Favoriser l'inclusion scolaire des jeunes accueillis		CPOM (CD-ARS) 2022-2026			1	○
Mise à jour des documents relatifs aux droits des personnes accompagnées	Droits de la personne accompagnée	Gestion de la qualité en continu		31/03/2024	1	◐
Actions	Pilotes			Échéances		Statut
Mettre à jour le règlement de fonctionnement				31/03/2024		En cours
Promouvoir le soutien aux familles et aux aidants	Droits de la personne accompagnée	CPOM (CD-ARS) 2022-2026			1	○
Actions	Pilotes			Échéances		Statut
Porter l'ouverture de deux places d'internat à 365j / 365j						Non traité
Poursuivre les VAD						Non traité
Mettre en place des séjours de répit et des accueils exceptionnels						Non traité

ANNEXE III

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

